

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNE DE LODÈVE

-----  
**DÉCISION**  
-----

numéro
<b>MLDC 210317 060</b>

portant sur

---

### MARCHÉ DE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE SOCIAL ET RÉNOVATION THERMIQUE

---

Le Maire de la commune de Lodève,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'alinéa 4° de l'article L2122-22,

**VU** la délibération n° MLCM\_200710\_02 du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article sus-visé,

**CONSIDÉRANT** que le montant des prestations est inférieur au seuil de 214 000,00 € HT et que par conséquent, il est fait recourt à une procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1, R. 2123-1 1° du code de la commande publique,

**VU** le dossier de consultation transmis, le 25 février 2021, par voie dématérialisée à dix bureaux d'études,

**CONSIDÉRANT** les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse des offres,

#### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** De conclure un marché de mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un centre social et rénovation thermique avec la société OTCE LR, 65 impasse Nicéphore Niepce, 34070 MONTPELLIER,

**ARTICLE 2 :** L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 989 796 euros hors taxes. Le montant du forfait provisoire de rémunération s'élève à 78 105,30 euros hors taxes soit 93 726,36 euros toutes taxes comprises. Ce montant correspond à un taux appliqué à l'enveloppe prévisionnelle de 7,89 %.

**ARTICLE 3 :** Dit que la dépense correspondante est inscrite au budget principal, section investissement, article 21318,

**ARTICLE 4 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations,

**ARTICLE 5 :** Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier et moi-même sommes chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lodève, le dix sept mars deux mille vingt et un

Le Maire,  
Gaëlle LEVEQUE

